

## ***Communiqué de l'intersyndicale du Second degré***

CNGA, FEP-CFDT, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNLC-FAEN  
SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA EIL, SNFOLC, SNPEFP-CGT, SNUEP-FSU,  
SUNDEP, UNSEN-CGT

# **Décret sur les obligations de service des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré Après le 18 décembre , l'intersyndicale appelle à la grève le 8 février**

En répondant massivement, le 18 décembre, à l'appel de l'intersyndicale du second degré, les enseignants des lycées et collèges ont ainsi exprimé leur adhésion aux deux revendications formulées depuis 3 mois :

- **retrait du projet de décret sur les obligations de service, remettant en cause le décret de 1950 et les statuts particuliers.**
- **ouverture de véritables discussions pour que des réponses soient apportées à la nécessaire prise en compte des réalités du métier.**

Le ministre de l'Education a fait le choix de ne pas tenir compte de la colère qui s'est exprimée, et a transmis le projet de décret au Conseil d'Etat comme si de rien n'était. Le Premier Ministre saisi par l'intersyndicale depuis plus d'un mois n'a toujours pas donné de réponse aux demandes qui lui ont été adressées.

Le gouvernement en rajoute en préparant une rentrée 2007 encore plus mauvaise que celle que prévoyait le budget 2007 : plus de 6 000 postes supprimés à la rentrée, 27 000 depuis 2003.

Dans cette situation, l'intersyndicale des 15 a décidé de donner nouvelles suites à son action après la grève du 18 décembre et la journée d'interpellation du Premier Ministre du 11 janvier.

L'intersyndicale appelle à développer unitairement au niveau des académies, des départements et des établissements, en liaison notamment avec la tenue des CTP, des actions (conférences de presse, interventions auprès des élus, rassemblements, grève...) sur la rentrée (décret, suppressions de postes, etc. .). Chaque CTP et chaque CA doit être l'occasion d'exprimer les revendications des personnels (lecture d'une motion)

L'intersyndicale, sur la base de ses deux revendications, appelle les personnels des lycées et collèges à la grève le 8 février en convergence avec les décisions prises au niveau de l'ensemble de l'éducation et de la fonction publique.

Paris, le 23 janvier 2007 - 10 h